

URB 2348 - Infrastructures de transport

Hiver 2021

Lundi de 16h00 à 18h50

Enseignement entièrement à distance/en ligne (EL)

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/modes-denseignement/>

Pierre Barrieau, Ph.D.

pierre.barrieau@umontreal.ca

Heure de bureau : Jeudi de 08:30 à 09:30 (en ligne)



Source : Pierre Barrieau, 2019

Description du cours

Organisation spatiale de systèmes de transport de biens et de personnes. Implantation et gestion des systèmes et réseaux de transport. Gestion de la demande. Intégration entre transport et aménagement.

Remarques: Conception des réseaux de transport. Articulation entre planification urbaine et planification des réseaux. Répartitions des fonctions urbaines. Ports, aéroports. Impact sur la forme urbaine des réseaux. Développement urbain axé sur la mobilité.

Plan des séances

Le plan des séances présente les activités principales réalisées à chaque semaine.

DATE	THÉMATIQUE
11 janvier 2021	Plan de cours, évaluations et notions de base
18 janvier 2021	Système portuaire I
25 janvier 2021	Système portuaire II
1 février 2021	Système ferroviaire I
8 février 2021	Système ferroviaire II
15 février 2021	Transports collectifs guidés I
22 février 2021	Transports collectifs guidés II
1 mars 2021	Pas de cours (semaine de lecture)
8 mars 2021	Système routier I
15 mars 2021	Système routier II
22 mars 2021	Transports collectifs routiers
29 mars 2021	13h00 - 13h30 Évaluation du cours en ligne Transports actifs
5 avril 2021	Congé - Lundi de Pâques
12 avril 2021	Système aéroportuaire I
19 avril 2021	Système aéroportuaire II
26 avril 2021	Réseaux privés, réseaux publics et enjeux de gouvernance

Évaluations

Le cours comporte deux (2) évaluations :

Étude de cas, 50% (remise le 22 février 2021 à 13h00)

En équipe de deux, vous devez réaliser une étude de cas sur un projet de transport multi-modal d'envergure réalisé à l'extérieur du Canada au courant des vingt-cinq dernières années (environ). Lors de la semaine 2, le 18 janvier 2021, il y aura une présentation détaillée du travail à rendre.

Élaboration d'un projet, 50% (remise le 3 mai 2021 à 13h00)

Toujours avec la même équipe, et en vous basant sur votre étude de cas, vous devrez élaborer un projet de transport multi-modal d'envergure sur le territoire canadien. Une présentation détaillée du travail à rendre sera faite lors du cours du 22 février 2021 (semaine 7)

Le détail des évaluations sera disponible sur Studium la semaine de la présentation des consignes détaillées (semaine 2 et semaine 7).

Barème de notation

Notation littérale	Notation chiffrée	% (borne inférieure)
A+	4,3	90
A	4	87
A-	3,7	84
B+	3,3	81
B	3	76
B-	2,7	71
C+	2,3	66
C	2	65
C-	1,7	63
D+	1,3	61
D	1	60
E	0,5	40
F	0	0

Lectures obligatoires

Les informations quant à l'accès aux lectures obligatoires du cours, ainsi que sur les documents de référence sont disponibles sur Studium.

Règlements et politiques

Évaluation du cours en ligne

En ce qui a trait au processus de l'évaluation de l'enseignement en ligne, nous vous informons que la période allouée aux étudiants pour l'évaluation sera du **29 mars au 16 avril 2021**. Un courriel ou un message sur Studium vous signifiera l'ouverture de l'évaluation en ligne et vous informera de la procédure et vous permettra d'accéder à www.umontreal.ca/evaluez.

Vous pourrez remplir le formulaire d'évaluation du cours en ligne au début du cours le 29 mars, soit entre 13h00 et 13h30.

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accompagnement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide au étudiants (SAE) <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

Protocoles COVID-19

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment :

1. Il est de **votre responsabilité et votre obligation** de procéder à une autoévaluation de votre état de santé **avant** de vous déplacer.
2. Il est **obligatoire de porter un couvre-visage** dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
3. **Apportez votre bouteille d'eau**. Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
4. Nous vous recommandons **d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection**.

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à **l'intention de la communauté étudiante** de l'UdeM se trouve sur le site [info COVID-19](#). D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.